



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Agrandissement du centre hospitalier intercommunal de Mont de Marsan : nouveau sens de circulation dans le quartier**

*Dans le cadre de la construction du nouveau plateau technique du Centre hospitalier intercommunal de Mont de Marsan - Pays des Sources au niveau de l'entrée principale du site de Layné, la Ville de Mont de Marsan a voté la rétrocession à la structure hospitalière d'une partie de l'avenue Pierre de Coubertin, impliquant une modification de la circulation dans ce quartier.*

La cession d'une partie de l'avenue Pierre de Coubertin va permettre de sécuriser la liaison entre le nouveau parking de 450 places créé dans le cadre de ce projet sur l'ancien stade du Loustau et l'entrée du site de Layné. Ce parking à destination des usagers et des professionnels du CHI, qui va fortement contribuer à diminuer l'impact de la circulation liée l'activité de l'établissement sur le quartier, **sera mis en service à partir du 18 mars.**

Cette procédure de déclassement conduisant à une modification de la circulation dans le quartier a été travaillée en concertation avec les riverains au cours d'une réunion publique et d'une enquête publique. La démarche a abouti à l'avis favorable du Commissaire Enquêteur sur la désaffectation et le déclassement partiel de l'avenue.

**Aussi, à compter du 28 février, l'avenue Pierre de Coubertin sera définitivement mise en impasse avec une inversion du sens de circulation, et l'accès au site de Layné se fera exclusivement depuis le boulevard Saint-Médard.**

Avec l'ouverture du nouveau parking, deux entrées seront mises en service sur le boulevard et la sortie s'effectuera au niveau de la rue du Général de Lobit. L'accès aux urgences par l'avenue de Cronstadt reste quant à lui inchangé.

D'ici au 28 février, des travaux d'aménagement de la voirie sont en cours afin de permettre d'inverser le sens de la voie entre les avenues du Maréchal Foch et Pasteur. Des îlots et passages piétons seront réaménagés. Avant la fin du mois de mars, un carrefour à feu sera installé au niveau du croisement des avenues du Maréchal Foch et Pierre de Coubertin.

---

**Contact presse :**

Julie Font : [julie.font@montdemarsan-agglo.fr](mailto:julie.font@montdemarsan-agglo.fr) / 05 58 51 85 92 - 06 12 23 18 55